

## BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION ET TRANSACTION

CONSEIL.....	100 € HT/ heure (120€ TTC)
AVIS DE VALEUR.....	300 € HT/ heure (360€ TTC)
REDACTION BAIL/ COMPROMIS.....	1 000 € HT (1 200€ TTC)

### LOCAUX PROFESSIONNELS, TERTIAIRES ET COMMERCIAUX

#### LOCATION

Loyer annuel HT < 4 000€	Forfait 1 200 € HT (1 440 € TTC)*
Loyer annuel HT > ou = 4 000€	30% HT du loyer annuel HT HC (36% TTC)*

#### TRANSACTION

Inférieur à 125 000€	10 000€ HT (12 000€ TTC)*
De 125 001€ à 250 000€	8% HT (9.6% TTC)*
De 250 001 à 500 000€	7% HT (8.4% TTC)*
De 500 001 et au-delà	6% HT (7.2% TTC)*

#### CESSION DROIT AU BAIL OU DROIT D'ENTREE

De 0 à 50 000€	8% HT (9.6% TTC) (forfait minimum de 4 000€ HT) (4 800€ TTC) + 30% du loyer annuel HT HC (36% TTC) *
Au-delà de 50 001€	7% HT (8.4% TTC) + 30% du loyer annuel HT HC (36%TTC) *

*Honoraires de négociation cumulables avec les honoraires de négociation d'une location.*

### FONDS DE COMMERCE ET ENTREPRISES

#### TRANSACTION

Inférieur à 125 000€	10 000€ HT (12 000€ TTC)*
De 125 001 à 250 000€	8% HT (9.6% TTC)*
De 250 001 à 500 000€	7% HT (8.4% TTC)*
Au-delà de 500 001€	6% HT (7.2% TTC)*

\*A la charge de l'acquéreur (sauf stipulations contraires prévues au mandat)

## BAREME DES HONORAIRES DE GESTION-LOCATIVE

### GESTION COURANTE

Honoraires de gestion technique ou de gestion locative.....7%HT

### PRESTATIONS PARTICULIERES OU PRIVATIVES

Le gérant assume les prestations suivantes qui n'entrent pas dans le cadre de la gestion courante :

#### Travaux et sinistres

Le suivi technique et administratif de sinistres ou de travaux importants ne rentrant pas dans la gestion courante du bien donne lieu à la facturation d'honoraires calculés au temps passé sur la base de la vacation horaire en vigueur.

Tarif de la vacation horaire : 90€ HT soit 108€ TTC

Le taux horaire est révisable chaque année en fonction de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.

La mise en ligne de tous les documents comptables relatifs à la gestion sera offerte.

Missions	Honoraires	
Recherche de locataire	30% HT du loyer annuel HT	
Rédaction de bail	1000 € HT	
Rédaction d'avenant	400 HT	
Etat des lieux hors travaux de remise en état	Surfaces	Honoraires
	0 à 250m <sup>2</sup>	350 € HT
	251 à 500m <sup>2</sup>	450 € HT
	501 à 1 000m <sup>2</sup>	550 € HT

	>1 000m <sup>2</sup>	750 € HT	
Suivi des travaux : % HT du montant HT des travaux	Montant HT des travaux	Honoraires avec maître d'œuvre	Honoraires sans maître d'œuvre
	< = 10 000€	2,5	6
	< = 50 000€	2	5
	< = 100 000€	1,5	4
	> 100 000€	1	3
Recouvrement (charges locatives)	Relance par AR	40 € TTC	
	Commandement de payer	250 € TTC	
Contentieux	Pourcentage des sommes	2% sur les premiers 500 000 € + 1% sur les 500 000 € suivants + 0,5% au-delà	
Taux horaire	90 € HT		

Ces honoraires sont calculés sur la base des loyers hors charges et hors taxes.